

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 11 mai 2017

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Départemental

#### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 9, 10 et 11 mai 2017

**2017 DASCO 40 G** Envoi de coupons restauration scolaire mentionnant le quotient familial, le tarif applicable et le prix par repas, pour les élèves fréquentant les collèges publics parisiens et dont les familles sont allocataires CAF - Convention entre la CAF de Paris et le Département de Paris ;

**Mme Alexandra CORDEBARD, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 avril 2017, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, lui demande l'autorisation de signer avec la Caisse d'Allocations Familiales de Paris une convention permettant l'envoi d'attestations de restauration scolaire, mentionnant le quotient familial et le tarif applicable, pour les élèves fréquentant les collèges publics parisiens et dont les familles sont allocataires CAF ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, est autorisée à signer avec la Caisse d'Allocations familiales de Paris la convention jointe à la présente délibération et relative à l'envoi d'attestations de restauration scolaire, mentionnant le quotient familial et le tarif applicable, pour les élèves fréquentant les collèges publics parisiens et dont les familles sont allocataires CAF.

Article 2 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur le chapitre 011, nature 611, fonction 221, du budget départemental de fonctionnement de l'exercice 2017, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil départemental**



**Anne HIDALGO**